

La Martelière



SOMMAIRE

P 2	• INFOS PRATIQUES	P 6-7	• Des nouvelles de l'Urbanisme
P 3	• Le mot de la Présidente	P 8	• Retours sur les dernières manifestations Raphéloises
P 4	• Les arènes de Raphèle	P 9	• Des
P 5	• Le programme de la Fête votive	P 10	• Des

CIV Raphèle Avenir : Association Loi 1901

Siège 5 Impasse de l'Arlésienne 13280 RAPHELE

Mail : civ.raphele.avenir@gmail.com www.civraphele.fr

Le Journal La Martelière est éditée en 500 EXEMPLAIRES par Le Comité de rédaction
Commission communication du CIV – Impression MDVA d'Arles

QR Code

d'accès au site
C.I.V.



INFOS - PRATIQUES

SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

A MOULES

Médecin :

Dr QUENEE
04 90 98 05 85

13, Rue d'Argençon 13280 MOULES

Cabinet d'infirmières :

Marie-Pierre ADJAMI
&
Fabienne ROIGNANT

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

A RAPHELE

Médecins :

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie,
Cartagena Audrey et Tristant Cécile.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, 10 Rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi et selon besoin,

Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.
Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :

04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

04 90 49 47 27

Ouverture au public Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Gérard QUAIX,
Adjoint délégué pour Raphèle
le MARDI matin sur RDV

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales)
Sur RDV. 11 Rue Parmentier 13200 ARLES
Renseignements **04 90 18 46 80**

C.A.S (Centre d'Activités Sportives) Centre JEAN VILAR

Pendant les vacances de 14H00 à 17H00
Sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA -MAISON DE LA SOLIDARITE (EX DDISS)
4 rue de la Paix ARLES sur RDV - **Tél: 04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :
Parc d'Activités Fourchon
2 rue Charlie Chaplin ARLES - **Tel : 09 71 10 39 60**

ATELIER INFORMATIQUE

Animé par Roger Speranza
Tous les mardis de 14H à 17H
Centre Jean VILAR

ACCM - Info collecte

(Communauté d'Agglomération Crau Camargue Montagnette)
04 84 76 94 00

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Toute l'année les associations Raphéloises organisent des manifestations aussi belles que variées qui ponctuent la vie du village, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche à Raphèle, des équipes de bénévoles présentes et très actives tellement investies que de loin ça semble facile et même normal, mais sans leur don de soi rien ne serait possible et notre quotidien serait bien triste.

Des rencontres sportives aux lotos, des danses aux livres, du Gospel aux sévillanes, du marché aux fleurs au marché de Noël, des vides greniers aux « calendales » des arènes au printemps Raphélois, en passant par les soirées dansantes et le carnaval. Les associations nous offrent autant de convivialité qu'elles ont d'énergie.

Sherry Anderson a écrit : *« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix »* Rien n'est plus vrai, leur seule rémunération est votre plaisir et votre respect.

En ce début d'été ! C'est l'incontournable fête votive qui se prépare.

Des semaines de travail pour le comité des fêtes, les associations partenaires, les commerçants et les services municipaux sont nécessaires pour organiser cette manifestation et la voir se réaliser en toute sécurité. Bravo et merci à eux pour leur investissement. Comme d'habitude ce temps fort de la vie du village sera l'occasion de se retrouver autour de nos traditions taurines et culturelles mais aussi pour faire la fête tout simplement, se retrouver le temps d'un week-end dans une parenthèse de joie, de rire et de partage.

TRES BELLE FÊTE VOTIVE A TOUS

La vie à Raphèle c'est aussi d'autres préoccupations un peu moins festives comme l'urbanisme et l'évolution du village avec des sujets d'inquiétudes récurrents mais aussi de belles avancées et de belles réalisations. La commission urbanisme a rencontré pour vous l'adjoint du village M. Gérard Quaix.

La commission communication a préparé avec soin cette Martelière N° 116 je vous laisse en découvrir le contenu.

Bonne lecture

Christine MOSCHINI

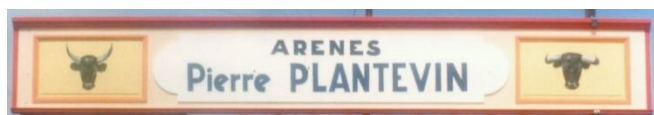


ERRATUM :

Nous demandons aux Ambulances Raphéloises de bien vouloir nous excuser pour les erreurs qui se sont glissées dans l'article les concernant sur la Martelière 115.

- Le Prénom de M ANGEVIN est Jean-René et non Jean-Pierre
- Le nom de famille de Fabrice est bien entendu CORSAND et non CORAND

PIERRE, JOSE, DANIEL ET LES ARENES DE RAPHELE



Des Arènes à Raphèle, c'était le vœu le plus cher de Pierre PLANTEVIN, Président du Club depuis 1972.

La réalisation a été celle de Daniel RICHARD.

C'est en 1979 que les premières arènes de Raphèle, en bois et provenant de Mas Thibert, seront installées vers l'ancien Foyer Croizat puis à la place de l'école maternelle Alphonse Daudet et enfin sur le lieu du Chemin de la Caro d'Or.

Malheureusement elles brûleront en partie en 1981.



En 1984 le Comité Directeur du Club Taurin annonce la réalisation de nouvelles arènes aux membres du Club ainsi qu'à la presse. Sur un terrain de près de 4000 m², à partir de la « Plaza » actuelle en partie conservée, s'élèveront une piste allongée, un toril, des gradins d'environ 600 places.

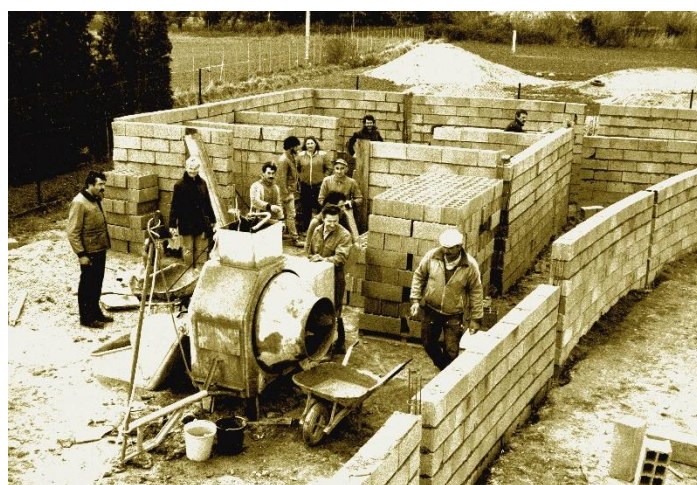
La municipalité nous a fourni le matériel et le club taurin raphélois a réalisé le projet avec une belle poignée de raphélois que je peux citer puisque j'en faisais partie.

Le Président Pierre PLANTEVIN, José LAURES (régisseur de tout personne chantier) René QUAIX, René LOPEZ, Lucien et Claude BENARD, Lucien FERRERO, Yvette MARTINEZ, Pierre NEBLE, Raymond MARINO, Henri LAUTIER (notre soudeur car nos gradins étaient en tubes jusqu'en 1992 à cause du drame de Furiani - après ça la municipalité les a construit en dur),

René ANDRIEUX, Max ZAFFARONI, Alain ZAFFARONI, Norbert NEBLE, Robert CROUZET, Jean Pierre FERRATON, Jean Luc Malfette, Michel ORTHEGAT, Jean Luc LAURES, Chantal LAURES, Annie LAURES, Didier BONNEAU, François MARTINEZ, Raymond BARBIER, Maurice ROUX, Richard SERRANO.

J'espère que je n'ai pas oublié quelqu'un.

Le Club a passé tous leurs week-end et jours fériés, le soir après le travail et bien d'autres qui sont venus une heure, un jour, un dimanche.



Grâce à toutes ces personnes pleines d'élan, de passion et de partage. Pour notre village.

Le Président Pierre PLANTEVIN, décédé le 10 janvier 1986, ne verra pas l'inauguration au mois d'Avril de la même année. José LAURES qui succède à la Présidence du Club, et Daniel RICHARD continueront à faire briller les Arènes Raphéloise.

Annie LAURES



Nous ne vous oublions pas !

LE POINT SUR L'URBANISME ET LE VILLAGE

Rencontre avec M. Gérard Quaix

Le 2 juin nous avons rencontré pour vous l'élu du village voici les réponses à nos interrogations.

CIV : Le conseil de village a été créé récemment, quel est le programme ?

GQ : Il existe un CIV à Raphèle je n'étais donc pas favorable à un conseil de village qui pourrait faire doublon mais à partir du moment où ça a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal j'ai procédé à sa création. Actuellement seul Salin de Giraud et Raphèle en sont dotés. Aucune réunion n'a été programmée à ce jour, j'en prévois une pour la rentrée avec un ordre du jour à définir avec la municipalité et qui sera probablement le désert médical sujet majeur sur la commune.

LES LOTISSEMENTS

LEONIS

CIV : lors de notre dernière rencontre le débit d'eau du réseau incendie s'avérait insuffisant qu'en est-il aujourd'hui ?

GQ : Un second essai au poteau incendie a été réalisé et aujourd'hui il répond aux exigences réglementaires, son débit horaire est de 63m³/h avec un débit de pointe de 77m³/h et une pression de 4.1 bars.

GQ : Le promoteur a créé il y a un mois et demi une ASL (Association Syndicale Libre) L'ASL est une méthode de gestion des biens immobiliers communs alternative à la copropriété et qui se passe donc d'un syndic traditionnel.

L'accès au lotissement qui reste public doit être rétrocédé à la municipalité suivant la procédure habituelle.

CIV : Nous avons été particulièrement heurtés par l'article presque provocateur paru dans Arles Info du mois de mai concernant ce lotissement, quelle en est la source ? (voir notre « coup de gueule »).

GQ : J'ai moi-même été surpris par cet écrit, je ne connais pas l'auteur.

CARTIER

CIV : Nous savons à notre grand regret que le plateau prévu pour sécuriser la sortie du Mas Cartier a finalement été refusé par le département quelle est la solution alternative choisie ?

GQ : Le panneau « RAPHELE » signalant l'entrée en agglomération (et donc limitant la vitesse) sera repoussé sur la route de Fontvieille et un STOP sera installé à la sortie du lotissement.

GQ : Le chemin de la cabre d'or a été goudronné, et les circuits d'arrosage sont en cours de réalisation.



CIV : Nous sommes inquiets quant à l'état de la canalisation pluviale recevant également les excédents d'eau d'arrosage le long de ce chemin (Cabre d'Or) et au nord du nouveau portail électrique de l'espace Carlevan.

GQ : Un curage complet est prévu

VILLEBOIS

GQ : Le chantier est totalement arrêté pour le moment, je ne connais pas les raisons exactes.

BELLOMBRE

CIV : La fin des travaux sur la route de Bel Ombre et donc son goudronnage sont prévus à quelle échéance ? Et la piste cyclable, comme fortement souhaité et prévue au PLU, ira-t-elle jusqu'à la RD 453 ?

GQ : Les travaux de bitume de la route de Bel Ombre sont prévus de mi-juin à mi-juillet, à cette occasion il sera prévu deux arrêts de bus en particulier pour le transport des enfants vers Moulès. Et non la piste cyclable ne sera pas prolongée jusqu'à la RD 453 dans l'immédiat.

Nous ne pouvons que le déplorer, encore une décision difficile à comprendre.

DIVERS

CIV : Vous nous aviez annoncé la réfection de la route des marais, qu'en est-il ?

GQ : Ces travaux financés par le conseil départemental se réaliseront avant la fin de l'année 2022, comme le chemin de Laugier et le chemin de Lautier qui eux seront pris en charge par la mairie. Quant au chemin de Servanne ce sera pour 2023.

CIV : Il y avait de gros soucis d'éclairage notamment au niveau des structures sportives, tennis, stade, boulodrome qu'en est-il ?

GQ : à ma connaissance ces dysfonctionnements ont été solutionnés.

En ce qui concerne les tennis effectivement il y a eu une opération de maintenance, remplacement des ampoules, nettoyage des vitres des projecteurs etc...

Mais le problème de l'éclairage reste entier et un dossier sur la non-conformité de l'éclairage (selon, les spécifications de la FFT) est toujours entre les mains du Service des Sports.

GQ : Les courts de tennis ont été refaits et sont opérationnels pour info ils sont garantis 10 ans.



Il était temps ! C'est une très bonne chose pour tous les utilisateurs et bien évidemment pour le club qui pourra recevoir et organiser des rencontres dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces améliorations qui relèvent le niveau de l'image du village.

CIV : En ce qui concerne la déchetterie vous aviez proposé une solution facile à mettre en place et peu coûteuse pour améliorer provisoirement l'accès à la déchetterie, et nous vous avons interpellé sur la dangerosité de blocs bétons sur le point de céder totalement. Qu'en est-il ?

GQ : La route d'accès à la déchetterie a été totalement goudronnée par contre le déplacement du bungalow qui aurait permis de façon provisoire d'améliorer la circulation n'a pas

été retenu par les services techniques de la ville, et la mise en sécurité des blocs bétons n'est pas réalisée.



Ces travaux devenaient urgents pour pouvoir continuer à accéder à la déchetterie d'autant qu'avec la fermeture pour réfection de la déchetterie de Trinquette un report d'utilisateurs était à prévoir, c'est donc une belle avancée.

Pour les autres demandes, le CIV est très déçu, autant nous entendons les arguments économiques qui obligent à faire des choix et à établir des priorités, autant nous ne comprenons pas ces décisions ou plutôt ces non-décisions qui nous privent d'amélioration notables à moindre coût, si le motif n'est plus économique quel est-il ? Si le bien-être et surtout en occurrence la sécurité des Arlésiens ne sont pas retenus, quels critères faut-il remplir pour être éligible à une intervention ?

CIV : En ce qui concerne la sécurité à la sortie de l'école primaire Daudet quelle amélioration envisagez-vous ? Il est inconcevable de refaire une rentrée des classes dans ces conditions, allez-vous tenter (pour un essai) de fermer la rue Fernand Léger le temps de l'entrée et la sortie des enfants avec par exemple une borne escamotable ou la présence du garde champêtre ?

GQ : Non ce n'est pas envisageable nous ne pouvons dévier la circulation de façon satisfaisante, nous allons installer des barrières sur le trottoir route de Fontvieille pour empêcher le stationnement et sécuriser la sortie des enfants, cette sortie instaurée pendant la crise COVID semble devoir s'installer de façon définitive. Nous busons le fossé à l'entrée du lotissement

« Prairie » côté Ouest sur 30 mètres pour augmenter les places de stationnement. Sur le parcours entre les écoles Daudet (primaires et maternelles) un passage piéton sera matérialisé pour permettre de changer de trottoir et de pouvoir utiliser toujours le plus large.

Nous reconnaissons aisément que tant que le stade A Daudet ne sera pas déplacé à la Cabre d'Or comme envisagé depuis des décennies le problème de la sortie de cette école est insoluble, la fermeture de la route nous paraît la solution la plus sécurisante pour les enfants mais nous sommes conscients que c'est très difficile à mettre en place. Pour autant un simple essai nous semblait se justifier.

A ce propos, l'étude annoncée pour le projet Cabre d'Or et le nouveau stade a-t-elle démarrée ?

CQ : Non pas pour le moment.

Verrons-nous un jour le début de quelque chose ? Rien n'est moins sûr !

CIV : l'arrivée d'un garde champêtre nous a été annoncée, à quelle échéance ?

CQ : Nous l'attendons d'ici la fin du mois de juin.

CIV : Ou en est-on avec le dispositif « participation citoyenne » ?

CQ : Une réunion avec tous les référents est prévue au mois de juin, ce sera le début de sa mise en place.

EN GENERAL Puisque visiblement aucune contrainte n'a été imposée par la ville aux promoteurs quant à la réalisation de leurs trottoirs ni en termes de fonctionnalité ni en terme d'esthétique nous constatons aujourd'hui des bords de route qui paraissent inachevés avec des zones dites « délaissées » en friche. Nombre de riverains s'inquiètent d'ailleurs de leur entretien futur et craignent également d'éventuels départs de feu juste en bordure de leur propriété.

Certains pourtant tout neufs sont déjà envahis par la végétation interdisant tout simplement le passage, et ne servent plus qu'à limiter la propriété, d'autres sont plus étroits que la zone délaissée, d'autres enfin pourtant larges n'ont aucun revêtement de surface et restent bruts

Comment a-t-on pu autoriser de telles aberrations ? Pourquoi ne pas exiger aujourd'hui de les restituer finis, avec les délaissés végétalisés

à la manière d'espaces verts pour les rendre tout simplement propres et beaux. Tout ce qui n'a pas été exigé incombera à la ville plus tard notamment l'entretien ce qui malheureusement ne présage rien de bon !



Villebois



Cartier côté cabre d'or



Paluniers



Cartier côté RD

Nous revenons sur le manque d'entretien dans les lotissements terminés mais toujours pas intégrés à la municipalité pour diverses raisons. Cette période de transition doit être gérée par une ASL si tant est qu'elle existe. A défaut les promoteurs doivent assurer cet entretien.

Au-delà de gêner les habitants des cinq lotissements terminés qui le font souvent remonter cette lacune peut engendrer des difficultés sur le domaine public.

Ainsi par exemple au clos des Paluns l'absence de nettoyage des trottoirs et des rues, des bouches et regards d'évacuation (surtout en automne avec la chute des feuilles qui bouchent caniveaux et avaloirs) empêche l'eau de s'évacuer correctement. L'excédent d'eau finit sur la RD 453 et forme une énorme flaque d'eau récurrente en face d'Utile potentiellement dangereuse.

Un abaissement de l'accotement entre la rue Chabrol et le platane aiderait également à l'évacuation de cette eau de pluie.

M. Quaix nous dit qu'un courrier partira dans ce sens pour sensibiliser les promoteurs et qu'il fera réaliser cet abaissement.

Un autre sujet récurrent préoccupe le CIV très sérieusement c'est le nettoyage des passages sous la voie rapide obstrué à 80% en période sèche. Ces passages permettent à l'eau de pluie de s'évacuer vers les marais, elles sont notre planche de salut en cas de fortes pluies.

A la demande du CIV M. Raviol est intervenu plusieurs fois auprès de la DIRMED pour obtenir leur entretien, il n'a obtenu aucune réponse à ce jour. Comment peut-on laisser en souffrance un tel dossier ? Il s'agit de sécurité ! Et même si en été les inquiétudes s'estompent, l'automne et son lot de fortes pluies sera vite là ! Pour les personnes en responsabilité il sera trop tard à ce moment-là.

Gérard Quaix nous informe que les travaux sur le canal de haute Crau (à hauteur de 7 millions d'euros) seront portés pour partie par l'ACCM et

débuteront dès la période de chômage du canal soit en octobre 2022.

Il nous annonce aussi qu'il y aura un employé de moins sur Raphèle à partir de juin et qu'il est en attente d'un chef d'équipe pour manager le personnel.

Enfin pour terminer sur une note plus joviale il nous confirme l'aménagement de l'entrée du village avec un trottoir qui ira de l'église à la route de Fontvieille, enfin un embellissement qui ne sera pas de trop pour redorer l'image du village qui en a grand besoin.

Un beau projet que nous avons hâte de voir se réaliser.

Nous remercions M. Quaix pour sa disponibilité.

Pour la commission urbanisme

Henri BERNABEU, Alain GIRAUD,
Francis LAUTIER, Dominique NESTORET

COUP DE GUEULE

C'est un comble !



Dans la rue du Mas de Sabatier

Les travaux du Clos Leonis, un lotissement privé, comprennent la construction de 18 maisons individuelles et la création d'une voie d'accès sur la RD 453 de Crau, dont l'aménagement a été pris en charge par le promoteur. Au programme : pose d'un revêtement sur la chaussée, réalisation de trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, de places de parking, d'une piste cyclable, d'un éclairage public. Les marronniers qui bordaient la nouvelle rue du Mas de Sabatier ont été remplacés par des micocouliers.

Après toutes les anomalies dénoncées, après les aberrations validées et donc réalisées par les promoteurs, le CIV suggère qu'en prime on leur érige une statue au milieu du village !

Les événements sur Raphèle ne sont-ils pas assez nombreux ? Les associations ne sont-elles pas assez présentes ? Le travail de l'élu n'est-il pas assez satisfaisant ? Pour n'avoir que cette publicité gratuite à faire paraître sur le journal officiel de la ville !

Qui choisit ? Qui écrit ? Nous ne le saurons certainement jamais nous ne pouvons que nous indigner de voir ce qui retient l'attention de la ville pour notre village.

RETOUR SUR NOS MANIFESTATIONS

Le traditionnel marché aux fleurs

Il a eu lieu le 24 avril 2022, journée d'élection. C'était le premier de la saison, il a donc attiré beaucoup de monde sur la place du village haute en couleurs ce jour-là.

Une initiation à la composition florale a été proposée aux enfants grâce à la participation très appréciée d'Antonin, le fleuriste « Orkidées ». De vrais talents se sont révélés.



Un concours de dessin a également eu lieu sous couvert de Mme Bompart Marie-Rose et de Mme Lautier Nicole, trois tranches d'âge d'artistes en herbe ont pu concourir et nous offrir leurs plus beaux dessins.

Le concert « Divin Gospel Music » du 13 mai a été un franc succès. Après une annulation en janvier (pour cause de COVID), nous tenions à pouvoir le proposer aux Raphélois. Pour notre plus grande satisfaction vous avez été nombreux à vous déplacer à l'église (trop petite) ce soir-là pour venir écouter un groupe à la hauteur de sa réputation. Ce fut une très belle soirée qui s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire à la salle Gérard Philipe.



Le Panier Raphélois

Pour la première fois à Raphèle ce marché paysan a rassemblé dix-huit exposants producteurs locaux et artisans. Très convivial ce marché paysan répondait à une demande ; nul doute qu'il évoluera et qu'il perdurera.



Rencontre avec Sébastien Lesage, président du club de foot.

Né de la fusion de 3 clubs de foot, l'Entente Fontvieille Raphèle Moulès (EFRM) compte environ 350 licenciés dont 65 à 70% d'entre eux sont issus des villages de Raphèle et Moulès. Le club joue dans le cadre du district Grand Vaucluse et comprend un pôle féminin et quasiment toutes les catégories d'âge chez les garçons.



Après avoir été trésorier sous les présidences de Mrs Martinez et Lecart, puis trésorier et vice-président sous la présidence de Mr Colas, Sébastien Lesage a pris la présidence du club en 2019. Il croit profondément au club et s'est engagé sur le moyen terme pour peu que l'équipe qui l'entoure, partage ses valeurs, à savoir respect, investissement, loyauté. Il défend la pratique du football pour tous les licenciés, quel que soit leur niveau et estime que l'essentiel est que les enfants s'épanouissent dans le club. Il pense aussi que le club doit rester très proche et très respectueux des anciens qui se sont beaucoup investis dans le club par le passé. Il est d'ailleurs aussi trésorier de l'association des vétérans Fontvieillois.

Sébastien était lui-même joueur, minime, cadet, junior à Arles, puis corpo à Marseille, et enfin

senior à Fontvieille et à Maussane. Ce passé et le fait que son père ait été lui-même dirigeant du club de Fontvieille, lui confèrent une volonté certaine de faire perdurer le club. S'il a parfois comme tout dirigeant des difficultés ou des moments de solitude, il en retire aussi beaucoup de satisfaction. Il a le sentiment d'être utile et il est heureux de travailler avec des personnes de confiance, des personnes qu'il considère comme ses amis.

Le club est dirigé par un comité directeur de 6 membres qui définit la politique de formation et décide des événements à organiser. Le pôle masculin est encadré par Fabien Giangreco qui est aussi membre du comité directeur, alors que le pôle féminin basé à Moulès est encadré par Guillaume Garcia. L'EFRM c'est 50 personnes bénévoles, dirigeants compris, qui œuvrent pour rassurer et valoriser les enfants et les jeunes adultes. Parmi les encadrants on compte 20 coachs dont 2 coachs féminines diplômées qui sont aussi joueuses dans l'équipe sénior.

Le pôle féminin comprend 2 équipes jeunes U13F (moins de 13 ans) et U15F (moins de 15ans), une équipe sénior F. Cette dernière a obtenu le label de bronze de l'École Féminine de Football. Ce label vise à récompenser les clubs qui ont investi dans une véritable politique d'accueil et de formation des jeunes footballeuses. Il existe trois niveaux de label : bronze, argent et or. Pour obtenir un des trois niveaux, le club doit respecter les différents critères correspondants au niveau ciblé, selon 4 axes à savoir le projet associatif, le projet sportif, le projet éducatif, le projet formation. L'EFRM espère obtenir dans un proche avenir le label d'argent.

L'équipe U13F pour sa part est qualifiée pour la finale régionale du festival Foot à Lorgues (Var) les 14 et 15 mai prochains

Le pôle de Moulès comprend également une école de foot pour les enfants de 5 ans qui viennent apprendre là, mobilité et relations avec le ballon. Mais ces enfants ne sont pas à ce jour assez nombreux pour développer une équipe.

Le pôle masculin est composé de 16 équipes dont une section sport adapté et 3 équipes séniors.

Elles s'entraînent sur les sites fontvieillois et raphélois et sont engagées dans les championnats de district. L'équipe fanion évolue en D3 ; elle a été éliminée au 4ème tour de Coupe de France et jouera la finale de la Coupe Roumagoux à Oppède le 26/05 prochain. L'équipe U11 a participé à la passées. Le club espère vivement avoir un nouveau terrain à Raphèle ; mais s'il comprend que ce n'est pas possible à court terme pour des raisons financières, il apprécierait d'avoir un calendrier de la part de la municipalité.

A l'heure où les jeunes se cherchent, essaient différentes activités et ne sont pas nécessairement conscients de leurs qualités sportives et autres, le club des 3 villages fait le pari de les réunir et de les intéresser. Il est en cela un vrai succès. L'ambiance y est bonne, les parents sont très présents. Dans certaines équipes les parents constituent des groupes dynamiques qui se retrouvent en dehors du club. Et heureusement l'EFRM n'est pas considéré comme une garderie.

Le printemps étant l'époque des tournois, nous espérons que tous les licenciés et leurs dirigeants passent durant cette période, de merveilleux moments dans un esprit sportif et convivial (finale du Challenge départemental regroupant les 16 meilleures équipes du District Grand Vaucluse). Par ailleurs le club travaille sur un projet de création d'une section baby-foot masculin à Raphèle.

Les joueurs disposent d'une tenue de foot par an, fournie, grâce à un contrat passé avec un équipementier. Le club bénéficie des cotisations de ses membres, des revenus de ses manifestations et surtout des dons de ses sponsors.

L'EFRM a un fort sentiment d'appartenance aux villages. Ceux-ci ont envie de s'investir pour l'entente. Au niveau des équipements extérieurs dont bénéficie l'EFRM, tous ne sont pas dans un état idéal. Si le complexe sportif de Fontvieille est récent et très bien entretenu, malheureusement le terrain de Raphèle est en très mauvais état à la suite d'erreurs d'entretien au cours des années passées. Le club espère vivement avoir un nouveau terrain à Raphèle ; mais s'il comprend que ce n'est pas possible à court terme pour des raisons financières, il apprécierait d'avoir un calendrier de la part de la municipalité.

A l'heure où les jeunes se cherchent, essaient différentes activités et ne sont pas nécessairement conscients de leurs qualités sportives et autres, le club des 3 villages fait le pari de les réunir et de les intéresser. Il est en cela un vrai succès. L'ambiance y est bonne, les parents sont très présents. Dans certaines équipes les parents constituent des groupes dynamiques qui se retrouvent en dehors du club. Et heureusement l'EFRM n'est pas considéré comme une garderie.

Le printemps étant l'époque des tournois, nous espérons que tous les licenciés et leurs dirigeants passent durant cette période, de merveilleux moments dans un esprit sportif et convivial.

Ils l'ont fait !



Dernière minute !!

La finale de la Coupe Roumagoux se déroulait, ce jeudi 26 mai, au stade Roumagoux d'Oppède et opposait l'Entente Fontvieille Raphèle-Moulès au FC Aureille.

L'EFRM, de l'entraîneur Philippe Adamowski, s'est imposée sur le score de 2 buts à 1 après prolongations (1-1 à la fin du temps réglementaire) et remporte ainsi le trophée 38 ans après son dernier sacre. Félicitations à l'EFRM !

A l'occasion de leur victoire en finale de la Coupe Roumagoux, les joueurs de Philippe Adamowski ont été reçus en salle d'honneur par le maire de Fontvieille.

**L'EFRM UN CLUB,
UNE PASSION !**



MAGALI ET AMANDINE NOUS ONT PRESENTE

« LE REVE DU PHENIX »



Il y a quelques semaines, une journée cabaret était organisée à Raphèle par l'Association « Le Rêve du Phénix ». Si ce n'est pas la seule activité de cette association, le

cours de cabaret est sans conteste, la plus originale. C'est Frédérique DELSAUT-Pinout, ex-Miss France Pin'up 2017, qui dispense une fois par semaine pendant 2H, le cours de cabaret. A l'occasion de la journée du cabaret, avaient lieu les élections de la Miss Vintage et de la Mini-miss Vintage Raphèle. Après avoir bénéficié des conseils des membres de l'association nationale « good girls », en matière de tenue, démarche, maquillage, coiffure, ce sont 3 fillettes et 7 jeunes filles, habillées de très jolies tenues, coiffées comme des princesses, qui ont défilé devant un public conquis. Un jury a élu les plus jolies. Danses, chorégraphies mères/filles ont agrémenté cette journée sympathique, et bon enfant. Quelques exposants invités pour présenter leurs produits (bijoux... etc.) ont offerts des cadeaux pour la mini-Miss et pour la Miss.

Pour une première, ce fut un franc succès.

L'association a démarré il y a plusieurs années sous le nom « les jolis Bambins ». Elle s'adressait alors essentiellement aux enfants. Si elle continue de s'occuper des très jeunes enfants avec des cours de danse ou de baby gym (enfants de moins de 3 ans avec leur maman ou leur nounou), elle dispense aussi des cours de danses adultes et enfants (hip-hop, zumba, initiation au classique), ou de pilates, abdo et renfort musculaire.

Mais ce qui fait la singularité de l'association « Le Rêve du Phénix », c'est son activité « sociale ». Magali Aupy, qui est à l'origine de l'association a très vite souhaité faire un pont entre danse et animation sociale, grâce à des activités diverses (ateliers de couture, d'informatique...) et à une boutique sociale. Cette dernière qui n'a pas survécu à l'épidémie de Covid, était située en ville à Arles. Elle a permis grâce à des contrats d'insertion de remettre 7 personnes dans le monde du travail, comme par exemple ces personnes aujourd'hui, employée de crèche, cuisinière dans un restaurant, salariée des rencontres de la photo...

Actuellement Magali, dynamique et très sympathique présidente de l'association, subit un traitement lourd, et se bat de toutes ses forces pour vaincre la maladie. Et comme elle le dit si bien ni la maladie, ni les traitements n'empêchent de réfléchir. Et c'est son côté social qui ressort, quand elle a pour projet de créer une « maison » pour les malades du cancer.

Cette structure serait un lieu d'accueil qui permettrait à des malades de se retrouver pour échanger, jouer, regarder la télévision... en bref de ne pas se sentir seuls dans leur malheur. Ce serait aussi un endroit où ces personnes pourraient venir chercher des informations (Où trouver des perruques, des chapeaux, des shampoings adaptés ... ?), apprendre à coudre, avoir des contacts avec des esthéticiennes... bref résoudre les problèmes spécifiques à leur maladie pour

lesquels, l'hôpital ou les institutions ne peuvent les aider. Magali est à la recherche d'un local à Raphèle ou à Arles, qui lui permettrait de mener à bien son projet. Et sa fille Amandine débutera en septembre 2022, une formation pour préparer un diplôme d'animatrice sociale, en vue de participer à cette aventure.

En attendant l'association, grâce à Amandine, continue à dynamiser ses membres avec ses activités de danse, cabaret, gymnastique. Elle organise pour eux, deux fois par an, un spectacle de danse.



Elle participera à la fête votive. Elle envisage aussi de mettre en place avec plusieurs autres associations de Raphèle, une manifestation sportive dans le cadre d'Octobre Rose. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Pour tous renseignements :

Magali ou Amandine

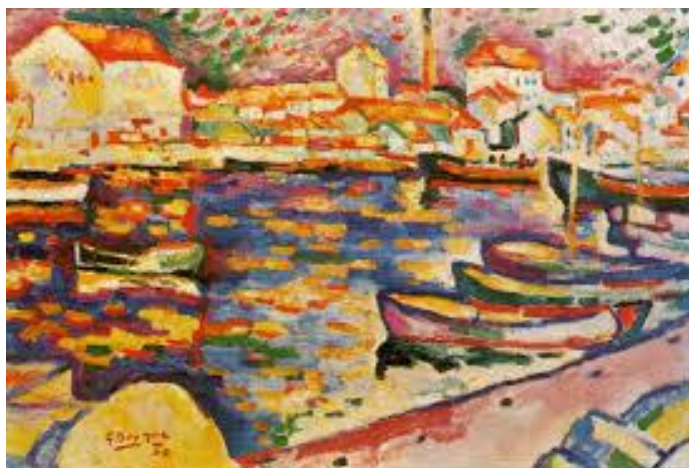
☎ 06 28 53 26 95

Mail : amandine.aupy@outlook.fr

NOS RUES...

Impasse Georges Braque

George Braque, naît à Argenteuil en 1882, grandit au sein d'une famille d'artisans. En 1890, la famille s'installe au Havre. Georges n'étant pas passionné par les études, s'inscrit à l'école supérieure d'Art du Havre. En 1901, il fait son service militaire, puis se consacre ensuite entièrement à la peinture. Installé rue Lepic à Montmartre, il mène quelques temps une vie de luxe et de volupté puis entre en 1905 à l'école des Beaux-Arts de Paris. En 1907, il part dans le Midi de la France avec un ami, et produit un grand nombre de toiles relatives aux paysages



de l'Estaque ? « Maisons à l'Estaque » a été reproduit dans 34 publications, et présent dans 22 expositions de 1908 à 1981.

Puis Braque commence sa propre révolution dans une série de « nus ». « Le Grand Nu » est conservé au Musée National d'Art moderne de Paris.



En 1912, il loue une villa à Sorgues avec Picasso. Il introduit dans ses compositions la notion de relief avec carton ondulé. On peut encore voir « Le Petit éclaircir » au Musée de Lille ou « Nature morte sur table » au centre Pompidou à Paris

En 1914, mobilisé, sa carrière de peintre va s'interrompre. Grièvement blessé le 11 mai 1915 il est laissé pour mort sur le champ de bataille au nord d'Arras. Il est relevé le lendemain par des brancardiers qui ont trébuché sur son corps. Il reçoit la Croix de Guerre et part en convalescence à Sorgues. Il se remet tout doucement à la peinture. Il épouse Marcelle Lepré en 1926. La reconnaissance internationale du peintre date de sa rétrospective à Bâle en 1933

Pendant la guerre de 1939/45 il se tient très à l'écart du régime de Vichy, cloîtré dans son atelier à Paris. Un grand nombre de ses toiles sont confisquées par les autorités allemandes. Il se tient à l'écart de la politique et refuse d'adhérer au parti communiste.

Vers 1947 il expose à AMSTERDAM, Bruxelles et Londres. En 1948 il reçoit le Grand Prix pour



l'ensemble de son œuvre, à la Biennale de Venise. En 1953 il réalise la décoration de la salle Henri II du Louvre. Ses oiseaux séduisent le public.

Il est vraiment un des peintres marquant dans l'histoire de la Peinture. Il a aussi créé des vitraux pour la chapelle St Dominique et l'église de Varangéville/Mer.

Il meurt le 31 août 1963 à Paris. Des funérailles nationales ont lieu, André Malraux prononce son éloge funèbre.

Enterré au cimetière de Varangéville/Mer madame Braque le rejoindra deux ans plus tard

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT...



Le groupe ados de l'école de danse contemporaine **Art Singulier** s'est une nouvelle fois sélectionné pour le championnat de France organisé par la Fédération Française de Danse



(FFD) qui aura lieu du 1er au 4 juillet 2022 à Montluçon, nous leur souhaitons bonne chance !

Autre information : Art Singulier présentera son spectacle de fin d'année les **28 et 29 juin 2022** sur le thème "Ce qui nous inspire..."



Pour tous renseignements : ☎ 06.65.11.88.28



L'AMICALE DES ECOLES LAIQUES vous fait part :

Elle organise sa **KERMESSE** et **SON REPAS DE FIN D'ANNEE** aux arènes le **1^{ER} JUILLET 2022** :

- la **KERMESSE DE 14H00 A 18H00**,
- et le **REPAS A PARTIR DE 20H00**.
Pensez à réserver votre journée et votre soirée !...

Et pour d'ores et déjà retenir la date, le **18 SEPTEMBRE 2022** aura lieu le **VIDE GRENIER DES ECOLES**. Pour participer, s'inscrire à partir du 15 août 2022 au 0603285710.

LA PETITE RECETTE DE NICOLE : LE BABA AU RHUM

Il faut :

2 œufs – 100 gr de farine + un sachet de levure chimique –
100 gr de sucre – 30 gr de beurre

Préchauffer le four à 200 degrés

Cuisson 20 minutes dans un moule à baba

Un moule à baba

Pour le sirop : un verre de sucre – deux verre d'eau – un verre de rhum

Séparer les blancs des jaunes – mélanger les jaunes en omelette – ajouter le sucre petit à petit

Faire bien blanchir

Ajouter la farine, une pincée de sel

Bien mélanger puis ajouter le beurre fondu

Si la pâte n'est pas souple ajouter un peu de lait

Battre les blancs en neige et les incorporer délicatement à la pâte



Cuire 20 m en contrôlant la cuisson avec un couteau

Faire chauffer le sirop jusqu'à ébullition

Ajouter le rhum et imbiber le baba délicatement sur baba sortant du four

Imbiber d'un côté – retourner le baba et imbiber jusqu'à épuisement du sirop

Servir froid avec une crème chantilly garnie de fruits rouges

Bon dessert

FÊTE VOTIVE RAPHÈLE - 24 AU 27 JUIN 2022

VENDREDI 24 JUIN

16H30 : **COURSE DE LIGUE**

Arènes de Raphèle

Organisée par le Club Taurin Raphélois

19H : **ABRIVADO** Manade GRIMAUD

20H : **SOIRÉE FLAMENCO**

GIPSY SOY & ALMA SEVILLANA

REPAS Fideuà



22H : **BANDIDO** Manade GRIMAUD

SAMEDI 25 JUIN

9H-18H : **TOURNOI DE FOOTBALL
DES COMMERCANTS**

12H : **FESTIVAL D'ABRIVADOS**

Manades GILLET - COLOMBET - CLÉMENT

16H30 : **COURSE À L'AVENIR**

3ème journée "Or de Provence"

Trophée Pierre Plantevin

Organisée par le CTR

19H30 : **BANDIDO** Manade CLÉMENT

20H30 : **ANIMATION DJ**

DÉMONSTRATION DE DANSE

Associations de Raphèle

REPAS Gardianne



Réservations des repas sur la place au 07.88.08.36.75
15€/adulte - 8€ enfants

DIMANCHE 26 JUIN

9H : **DÉJEUNER AU PRÉ** Église

10H30 : **DÉFILÉ À L'ANCIENNE**

11H : **ROUSSATAÏO**

Départ de l'église

Manade de Meyranne



11H30 : **ABRIVADO LONGUE**

Départ route de Bellombre

Manades LESCOT et les FILLES

16H : **TAUREAU PISCINE GRATUIT**

Organisé par le CTR

19H30 : **ABRIVADO** Manade LESCOT

20H : **CONCERT**

GET DA FUNK

REPAS Moules - frites



22H : **FEU D'ARTIFICE**

Place des Micocouliers

22H30 : **BANDIDO**

Manade des ALPILLES

LUNDI 27 JUIN

12H : **GRAND AÏOLI**

Café du Commerce

Réservations au café

